

■ **Jérôme Bontron SA**, à Genève, communication visuelle, conception graphique, etc. (FOSC du 20.05.2003, p. 8). Capital-actions porté de CHF 100'000 à CHF 150'000 par l'émission de 100 actions de CHF 500, à droit de vote privilégié, nominatives, liées selon statuts. Capital-actions: CHF 150'000, entièrement libéré, divisé en 100 actions de CHF 1'000, et 100 actions de CHF 500, à droit de vote privilégié, toutes nominatives, liées selon statuts. Reprise de l'actif et du passif, au sens de l'article 748 CO, de la société 'L'Essai SA', à Genève, selon contrat du 12-05-2003 et bilan au 31-12-2002, comportant un actif de CHF 318'112,87 et un passif envers les tiers de CHF 141'211,35, soit un actif net de CHF 176'901,52, en contrepartie duquel sont remises 100 actions de CHF 500. Nouvelle raison sociale: **Bontron & Schnegg SA**. Statuts modifiés le 12.05.2003. Schnegg Michel, de Meikirch, à Collonge-Bellerive, est membre du conseil d'administration avec signature individuelle.

Journal no 6084 du 27.05.2003
(01016748 / CH-550.0.113.146-9)